

SERVICES NAUTIQUES®

Sarl Capital social 4,000,000 F Ridet 321 810 Zone Technique Nouville-Plaisance
BP 384 – 98845 Nouméa Cedex Nouvelle-Calédonie
Tél : (687) 25 16 88 / 78 78 07 Fax (687) 24 09 70
diving@noumea-diving.nc www.newcaledonia-diving.co

Maître FISSELIER
Fax : 27 58 78

Le 5 novembre 2007,

Objet : Convocation audience du 4/02/2007.
Réf. : Citation à prévenu, numéro de parquet A0603274.

Bonjour Maître,

Ci-joint, la convocation citée en référence.

S'il vous plaît, je vous serais reconnaissant de bien vouloir vous occuper de cette affaire et accéder au dossier.

Pour information, **trois de mes concurrents** membres de l'association NOUVELLE CALÉDONIE PLONGE « NCP » (nous avons contre eux une plainte en diffamation en cours d'appel) : AMEEDÉ DIVING CLUB, LAGOON SAFARI et NAUTAC ALYSÉ **s'ingénient à mettre leurs plongeurs en danger près de mon navire, afin de porter des plaintes à répétition contre moi** pour mise en danger d'autrui, assorties du défaut d'agrément qui m'est reproché... Ce petit « jeu » dure depuis plus de deux ans.

Non seulement je n'ai pas souvenirs de la moindre infraction relevée à mon intention (plaintes pour l'essentiel classées sans suite), mais à chaque fois ces structures commerciales sont, elles, passibles de plusieurs infractions (non-respect de mon pavillon de plongée, pas de veille radio, absence de signalisation des plongeurs, etc.). Ces sociétés continuent ainsi à se plaindre, abusivement et en toute impunité.

Précisons également que, pour mettre davantage en difficulté mon navire (100 tonnes) sur les sites de plongée, **toutes mes lignes de mouillage ont été coupées par ces mêmes concurrents.**

Du fait de la répétitivité de leurs plaintes, je commence à ne plus suivre et il faudrait me rappeler les détails du PV de cette affaire du 20 janvier 2006. Vous voudrez bien me fixer un rendez-vous pour que nous en parlions alors.

Veuillez agréer, Maître, l'expression de ma parfaite considération.

Raoul MONTHOUEL.

Pièces jointes :

- Convocation.